



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	7 ^{eme}
Nom de site	RUE_DU_BAC_PROV	Numéro	80207U7
Adresse du site	5, rue de Babylone	Hauteur	R + 3 (19,85 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé, Le Bon Marché	Destination	Commerces
Type d'installation	Nouveau site provisoire 3G/4G (800, 900, 1800, 2100 et 2600MHz)		
Complément d'information	Site provisoire à la demande du bailleur (afin d'assurer la couverture téléphonique) faisant suite au démontage du site au 142, rue du Bac (Le Bon Marché) en raison de travaux sur la toiture terrasse.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	03/12/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	03/12/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	Pour info

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du maintien de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à aménager un relais sur cet immeuble.
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de trois antennes couvrant 3G et 4G (fréquences 800 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) orientées vers les azimuts 0°, 135° et 270°.
Tilts (degrés)	0°

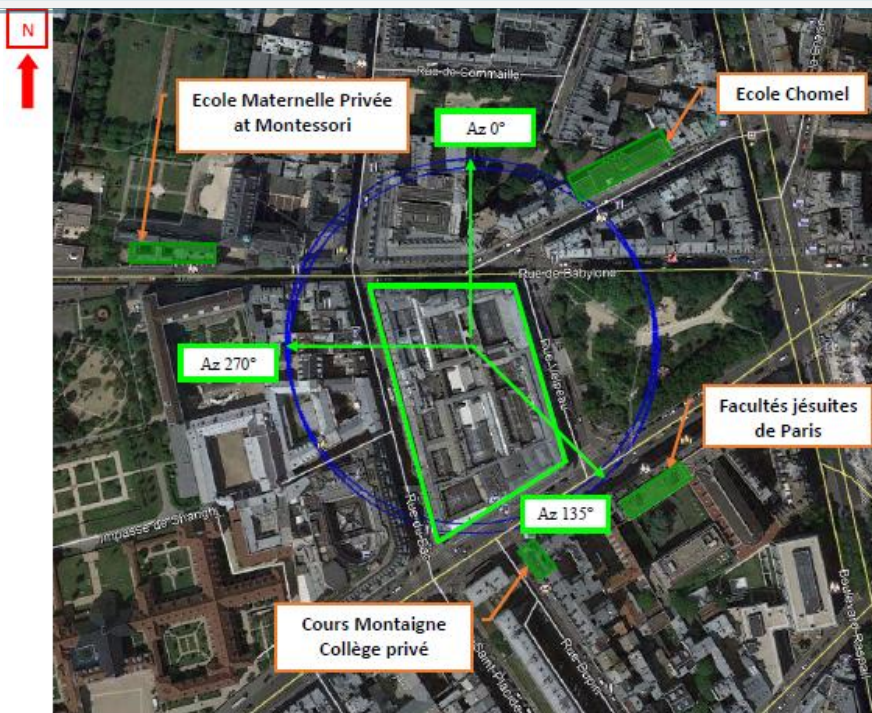
Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Installation sur la toiture de trois antennes panneau fixées sur deux mâts émergents de 3 mètres au-dessus de la charpente métallique.
Zone technique	Les équipements techniques seront installés dans un local technique existant et restent ainsi invisibles depuis l'extérieur.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	27,35 m

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			

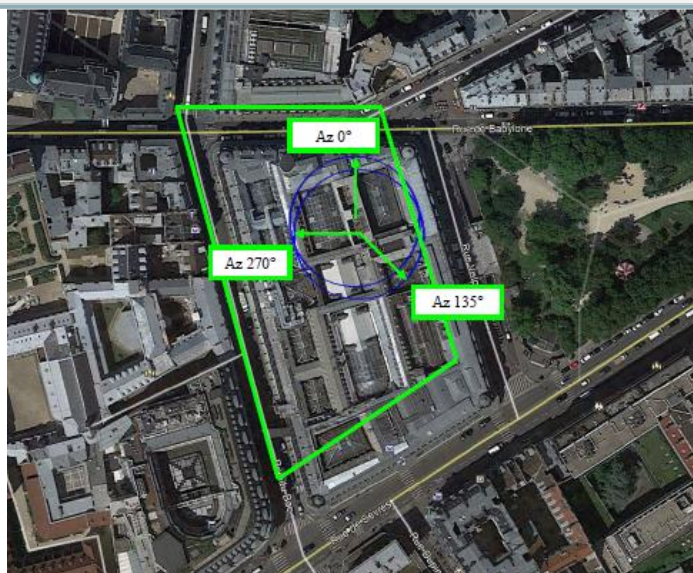
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Facultés jésuites de Paris	35 Bis, Rue de Sèvres	R+10	Non	120m	1 V/m
Ecole Maternelle Privée at Montessori	24, Rue Babylone	R+4	Non	145m	1 V/m
Ecole Chomel	8, Rue Chomel	R+3	Non	100m	1 V/m
Cours Montaigne Collège privé	1, Rue Dupin	R+1	Non	120m	1 V/m

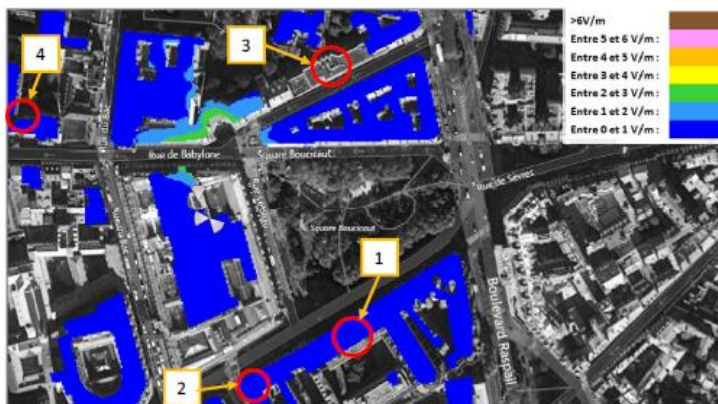
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

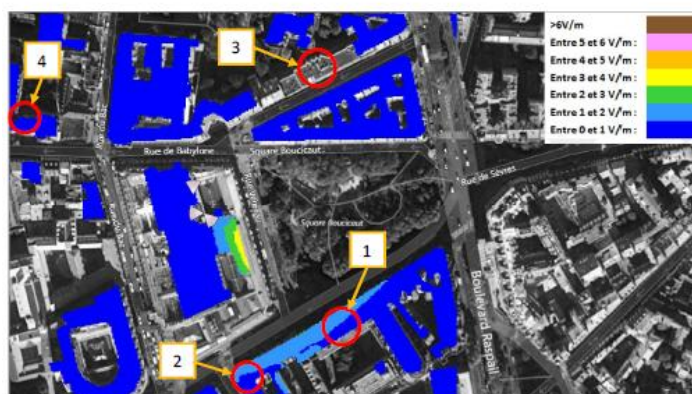


Simulation et conformité au seuil de la Charte

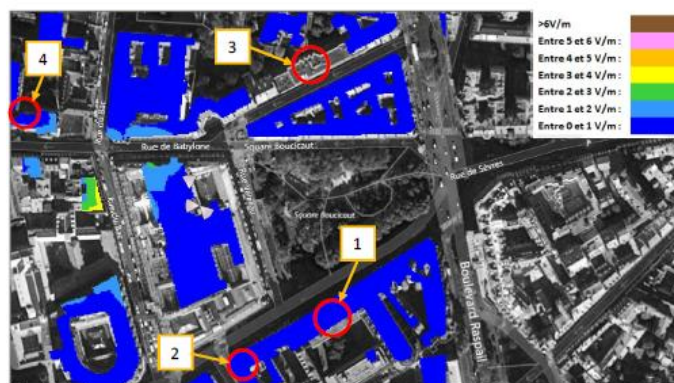
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/mv. La hauteur correspondante est de 21 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 135°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



	Azimut 0°	Azimut 135°	Azimut 270°
Niveau maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	21m	21m	21m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

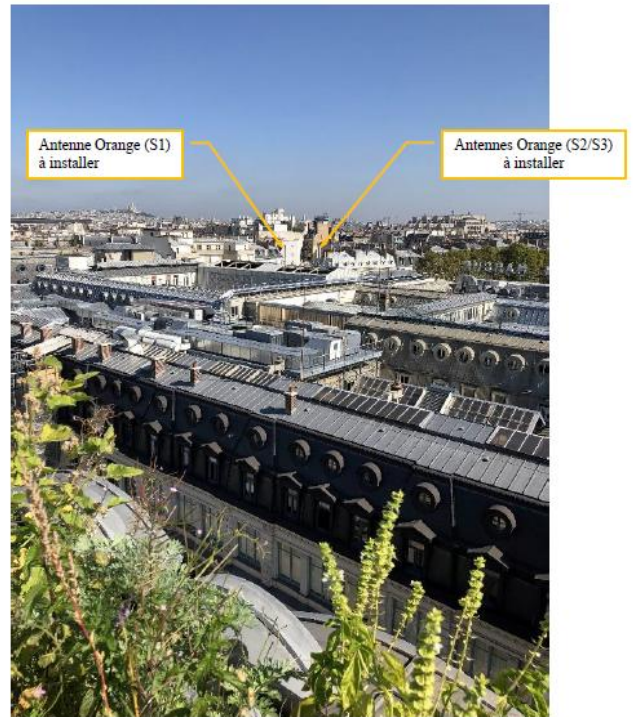
Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat de l'existant :

Etat projeté :



Etat projeté :



Etat de l'existant :



Etat projeté :





Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 135° :



Azimut 270° :

